

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: MARIGNANE GIGNAC COTE BLEUE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
			Indicateur 2023 : A

Votre réseau est alimenté par un captage : LES GIRAUDETS SIOM. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 73967 personnes sur 7 communes (CARRY-LE-ROUET, ENSUES-LA-REDONNE, GIGNAC-LA-NERTHE, MARIGNANE, ROVE (LE), SAINT-VICTORET, SAUSSET-LES-PINS). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SOCIETE EAU DE MARSEILLE METROPOLE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée. Nombre de prélèvements : 165 Conformité: 100 %

Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est $50\ \text{mg/L}.$

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 37 Valeur moyenne : 1,71 mg/L Valeur maxi : 2,6 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Très bonne qualité



Après quelques jours d'absence. laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi: 0 microgramme/L



Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne: 0,0733 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L



Édité le 08/03/2025 UDI 013000041

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 37 Valeur moyenne : 19,4 °f Valeur maxi : 23,7 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

